

AVIS AUX EPICIERES LICENCIES

Jeudi prochain, la commission des licences tiendra une réunion à laquelle les épiciers auraient, croyons-nous, avantage à assister; ils pourraient y faire d'intéressantes déclarations sur ce qui concerne leur commerce.

On sait que d'après la nouvelle loi, les commissaires des licences doivent retrancher 175 licences d'épicerie le 1er mai prochain, et en diminuer le nombre jusqu'à 200 pour 1918. Or 514 épiciers licenciés sur 524 licenciés à Montréal, ont fait parvenir jusqu'ici une demande de renouvellement au secrétaire de la commission, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas que des "élus" dans les décisions de la commission.

LA GUERRE AUX PRODUITS ADULTERES

Un marchand-détaillant de Richmond Hill, Ont., fut appelé récemment devant les magistrats Brunton et Prescott pour répondre à l'accusation de vente de sirop d'érable adultéré acheté chez un marchand à commission de Toronto. Le rapport de l'analyste du gouvernement démontra qu'il n'y avait pas trace de véritable sirop d'érable dans la composition. L'épicier incriminé a été condamné à l'amende minimum, soit \$20.00 et les frais, — un total de \$50.10. Les juges donnèrent aussi avis au marchand, qu'à l'avenir, ils appliqueraient la pénalité entière qui, suivant les prévisions de la Loi des Aliments Purs, s'élève à \$100.

LE MARCHÉ D'ORANGES SUD-AFRICAIN

L'Afrique-Sud est en train de devenir un grand marché d'oranges; 500,000 orangiers y ont été plantés récemment et nombre d'autres y croissent régulièrement. L'exportation de ces produits a été rendue impossible par défaut de moyens de transport. Avant la guerre, les expéditions annuelles de ce pays s'élevaient à environ 45,200 boîtes. Il y a cette année plus d'un million de caisses propres à l'exportation qui n'ont pu trouver de place sur les bateaux.

UN CANADIEN-FRANÇAIS A LA PRESIDENCE DU BOARD OF TRADE

Pour la première fois dans les annales du Board of Trade de Montréal, l'on verra un Canadien-français appelé à la présidence de cette association. Cet honneur échouera à M. Zéphirin Hébert, depuis longtemps membre du bureau exécutif et vice-président du Bureau depuis l'an dernier.

C'est la coutume que le vice-président du Board of Trade passe à la présidence, à l'élection suivante. MM. H. Laporte et Jos. Quintal, furent appelés, déjà, à la présidence, mais ils déclinerent cet honneur.

M. Z. Hébert, à qui plusieurs membres ont demandé d'accepter la présidence, a déclaré, hier, qu'il accepterait probablement. De fait, il n'est pas question d'autres candidats, et M. Hébert sera élu par acclamation. Ce sera une autre manifestation de l'entente cordiale qui doit exister durant cette guerre.

Plusieurs changements auront lieu à l'élection du conseil du Board of Trade, le mois prochain. M. Anson McKim, second vice-président, a manifesté son intention de se retirer, ainsi que M. P.-D. Gordon, le trésorier. L'on insiste auprès de M. G.-J. Crowdy pour

qu'il accepte la vice-présidence, mais M. Crowdy n'a donné aucune réponse définitive. En vertu des règlements du Bureau, pas moins de neuf membres du conseil devront occuper des charges plus élevées ou résigner. Ce sont MM. W. A. Black, D. W. Bole, George J. Crowdy, A. R. Doble, J. S. N. Dougall, George Lyman, E. Goff Penny, A. F. C. Ross et W. G. M. Shepherd.

Les nominations auront lieu au commencement de janvier et l'élection se fera le dernier mardi de janvier.

Si comme tout le laisse prévoir M. Zéph. Hébert est élevé à la présidence du Board of Trade, les Canadiens-français devront se réjouir de cette heureuse nomination et y voir le gage de la parfaite entente qui régnera dans les relations commerciales entre Canadiens-français et Canadiens-anglais et féliciter les membres du Board of Trade d'avoir choisi un des nôtres pour présider à leurs délibérations.

D'ailleurs, M. Zéph. Hébert est bien l'homme de cette haute charge, tout le monde connaît son activité inlassable, son expérience très étendue et ses fortes qualités d'administrateur. Il saura en qualité de président, faire sa trace au sein de l'association qui aura placé sa confiance en lui.

ELECTIONS A L'ASSOCIATION DES EPICIERES EN GROS

La semaine passée, l'Association des Epiciers en Gros de Montréal a tenu son assemblée générale annuelle au Board of Trade, sous la présidence de M. N. Gendreau.

Le rapport du président, passant en revue les affaires de l'association pendant l'année écoulée, démontra que les principales matières qui reçurent une attention spéciale furent celles ayant trait aux tarifs des chemins de fer, à la classification, etc., et que le succès couronna les efforts de l'Association d'une façon très satisfaisante.

Le trésorier, M. J.-T. Lalonde, soumit un rapport financier des plus satisfaisants.

L'élection des officiers pour l'année à venir, donna les résultats suivants:

Président M. Albert Hudon
Vice-président . . . S. Deschâtelets
Trésorier J.-T. Lalonde

Directeurs:

Arthur Birks,
E. Couvrette,
Paul Vaillancourt.

M. Zéph. Hébert fut choisi comme candidat de l'Association pour l'élection au Conseil du Board of Trade.

Nous adressons toutes nos félicitations aux officiers de l'Association des Epiciers nouvellement élus.

LA VILLE BALNEAIRE D'AMERIQUE

Le nom de "Mount Clemens" (Mich.) est familier dans toute l'Amérique et connu en Europe. Ses sources minérales ont soulagé un grand nombre de personnes souffrant de rhumatisme, de névralgie et d'autres maladies. Les hôtels de Mount Clemens, ouverts toute l'année, sont modernes et de premier ordre et leurs tarifs sont raisonnables. La meilleure manière de se rendre à Mount Clemens est de prendre le chemin de fer du Grand-Tronc. Service de trains splendide. Pour renseignements complets, s'adresser à M.-O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.